

# BUDGET PRIMITIF 2020

### *Préambule*

La construction budgétaire s'est opérée dans un contexte épidémique exceptionnel engendrant des pertes de recettes importantes et des dépenses obligatoires supplémentaires. Cette période de crise sanitaire a également révélé une mobilisation forte des agents des services publics et de nombreux bénévoles qui ont su actionner une véritable chaîne de solidarité pour soutenir les plus fragiles.

Néanmoins, et malgré ce contexte, le budget présenté reste ambitieux et réponds aux orientations suivantes :

- Une non augmentation des taux de fiscalité locale,
- L'absence d'augmentation des tarifs des services publics municipaux,
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- La mise en œuvre de nombreux projets structurants pour 2020.

Ces actions se réaliseront dans un contexte de stabilisation **de la dotation globale de fonctionnement tel qu'indiquée dans la loi de finances pour 2020.**

Il convient, préalablement à la présentation du budget primitif 2020 de revenir sur les résultats 2019, via le compte administratif.

# COMPTE ADMINISTRATIF 2019

## ➤ Section de fonctionnement

## ✓ Dépenses

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Budget primitif 2019	Réalisé 2019
<b>Charges à caractère général</b>	1 858 237	2 053 065	2 011 217	1 958 833
<b>Charges de personnel</b>	4 486 939	4 837 583	4 874 609	4 872 578
<b>Autres charges de gestion courante</b>	1 292 579	1 308 581	1 328 548	1 311 011
<b>Atténuation de produits</b>	-	2 407	5 835	3 407
<b>Charges financières</b>	290 673	266 757	262 000	249 540
<b>Charges exceptionnelles</b>	1 145	321 332	68 430	67 960
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>7 929 573</b>	<b>8 789 725</b>	<b>8 550 639</b>	<b>8 463 329</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>572 606</b>	<b>228 738</b>	<b>238 000</b>	<b>216 783</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 502 179</b>	<b>9 018 463</b>	<b>8 788 639</b>	<b>8 680 112</b>

Les dépenses réelles ont augmenté de plus de 10,8% entre 2017 et 2018 et baissé de 3,70% entre 2018 et 2019.

📊 S'agissant des charges à caractère général qui ont connu une évolution de plus de 10% entre 2017 et 2018, elles ont baissé de plus de 4,5% entre 2018 et 2019. Les raisons principales en sont les suivantes :

- Poste « fêtes et cérémonies » : absence de réalisation de festival en 2019 : - 107K€
- Poste « honoraires » : - 17K€

📊 S'agissant des charges de personnel qui ont connu une hausse de 7,8% entre 2017 et 2018, elles ont été stabilisées entre 2018 et 2019 .

Il est à noter que la ville reste vigilante quant à l'évolution de la masse salariale et prend les mesures d'optimisation qui s'imposent pour contrebalancer les hausses liées au Glissement vieillesse technicité et aux réformes gouvernementales.

📊 S'agissant des autres charges de gestion courante, qui ont connu une évolution de plus de 1,23% sur la période 2017-2018, elles sont en 2019 quasi équivalentes à 2018.

Il est à noter que depuis 2017, les travaux d'investissement de voirie réalisés par le SVVS pour le compte de la ville reçoivent une participation de 50% en section de fonctionnement.

📊 S'agissant des charges financières, qui ont connu une baisse de près de 10% sur la période, elle est liée à la baisse des intérêts de la dette et ce malgré la contraction d'un nouvel emprunt nécessaire au financement des opérations d'investissement.

📊 S'agissant des charges exceptionnelles, la forte baisse sur la période 2018-2019 s'explique par le reversement en 2018 des excédents des budgets annexes à SNA, excédents constatés en 2017. Il est à noter le paiement en 2019 du 1<sup>er</sup> versement de 52K€ au FIPHFP au titre de pénalités pour non déclaration des « travailleurs handicapés entre 2011 et 2014.

## ✓ Recettes

	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Budget primitif 2019	Réalisé 2019
Atténuation de charges	185 616	316 583	265 691	262 828
Produits du domaine	532 253	832 313	483 568	501 119
Impôts et taxes	5 511 118	5 642 865	5 660 649	5 670 746
Dotations et participations	2 487 925	2 574 666	2 597 660	2 653 664
Autres produits de gestion courante	100 462	123 185	99 676	102 913
Produits financiers et exceptionnels (dont cessions)	400 227	82 205	32 482	34 952
Excédent de fonctionnement reporté N-1	126 479	1 388 221	359 190	359 190
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>9 344 082</b>	<b>10 960 037</b>	<b>9 498 916</b>	<b>9 585 413</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>445 887</b>	<b>424 720</b>	<b>424 720</b>	<b>424 720</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 789 969</b>	<b>11 384 757</b>	<b>9 923 636</b>	<b>10 010 133</b>

Les recettes réelles (hors intégration résultat N-1) ont baissé de 3,6% entre 2018 et 2019.

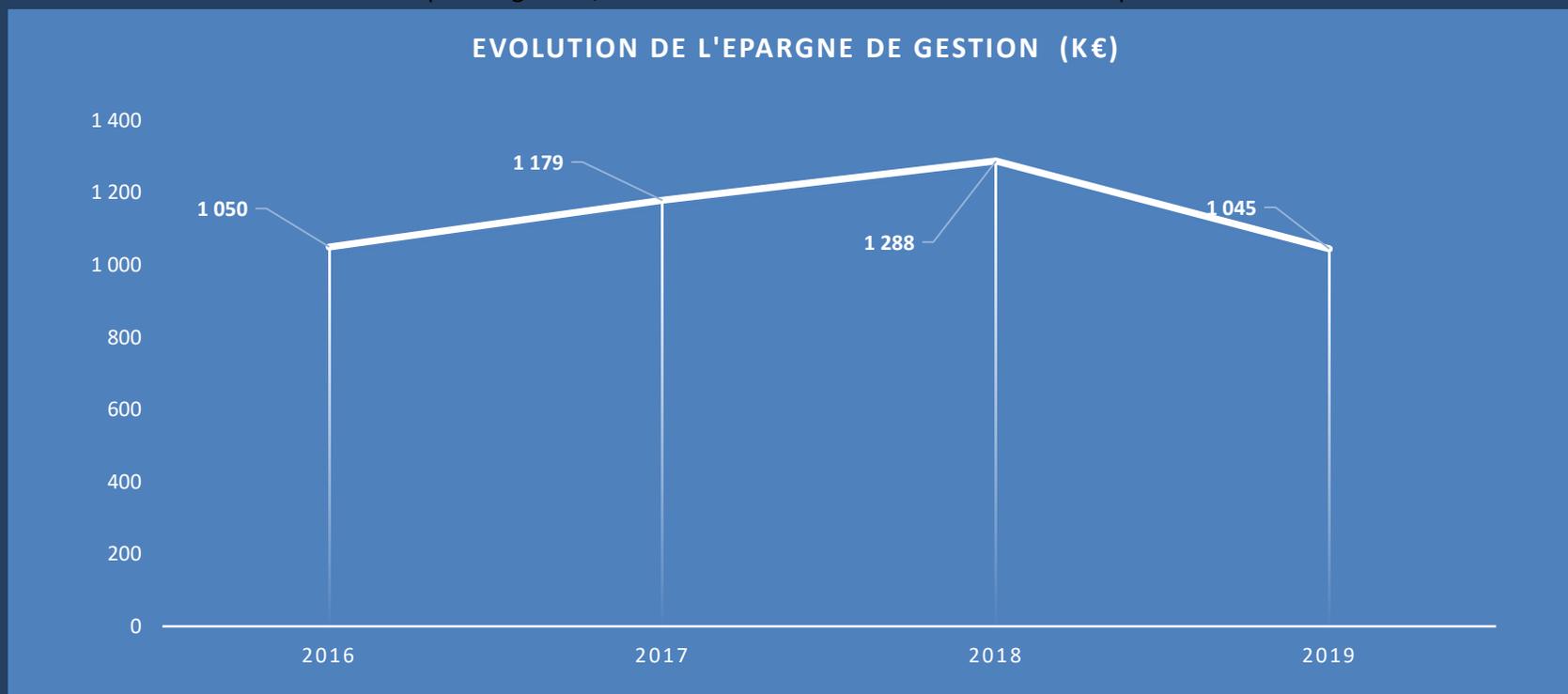
- S'agissant des atténuations de charges qui ont connu une hausse de 41,6 % sur la période et baisse de plus de 17% entre 2018 et 2019, elles sont liées au remboursement des rémunérations des agents en longue maladie, maladie longue durée... Ce type d'absentéisme est reparti à la baisse en 2019, les remboursements également.
  
- S'agissant des produits des services qui ont connu une baisse de 5,7% sur la période et une baisse de 39,8% entre 2018 et 2019, ils sont liés notamment :
  - A l'intégration d'excédents du budget eau et assainissement en recettes en 2018 : 137K€
  - A la baisse de recettes à la salle de fitness liée aux travaux de modernisation : - 14K€
  - A des remboursements moindres de travaux réalisés pour le compte de SNA : - 128K€
  
- S'agissant des impôts et taxes qui ont connu une hausse de plus de plus de 0,5% entre 2018 et 2019, elle s'explique par l'augmentation de la recette liée aux droits de mutation.
  
- S'agissant des dotations et participations qui ont connu une légère hausse de 6,7% sur la période 2017-2019 elle est liée à l'augmentation, de la dotation globale de fonctionnement, de l'attribution de compensation au titre de la Taxe Professionnelle, et à des recettes supplémentaires CAF.
  
- S'agissant des autres produits de gestion courante et produits exceptionnels (hors cessions) qui ont connu une forte augmentation sur la période 2017-2018, ils sont liés aux différents contrats de parrainage signés pour la réalisation du festival, expliquant de fait la baisse entre 2018 et 2019.

### ✓ L'excédent de fonctionnement

- L'excédent de fonctionnement de l'année 2019 affiche 971 k€, équivalent à 2018.
- Après intégration du résultat cumulé fin 2018 de 359 k€, l'excédent de fonctionnement fin 2019 atteint 1 330 k€.

### ✓ L'épargne de gestion

Différence entre les recettes et les dépenses gestion, elle atteint 1 045K€ en 2019 et se stabilise de plus de 108K€ au niveau de 2016.



## ➤ Section d'investissement

## ✓ Dépenses

NATURE DEPENSES	MONTANT
Emprunts et dettes assimilées/autres	997 328
Programmes	<b>2 267 359</b>
<b>Dépenses réelles</b>	<b>3 264 688</b>
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>424 720</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 689 408</b>

## ✓ Recettes

NATURE RECETTES	MONTANT
Subventions d'investissement	482 868
Emprunts et dettes assimilées	1 040 095
Excédent capitalisé N-1	2 007 104
Taxe d'aménagement	26 962
FCTVA	191 000
Autres immobilisations	21 647
Autres immobilisations financières	1 044
<b>Recettes réelles</b>	<b>3 770 723</b>
<b>Opérations d'ordre</b>	<b>216 782</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 987 505</b>

- Soit un Résultat année 2019	298 096,97
- Déficit N-1	-1 494 004,20
- Résultat cumulé 2019	-1 195 907,23
- Reste à réaliser	-147 382,00 en dépenses 188 750,00 en recettes

Soit un déficit d'investissement de 1 155K€ RAR inclus.

Le déficit d'investissement est couvert très largement par l'excédent de fonctionnement cumulé de **1 330 K€**. Il en ressort que le compte administratif 2019 fera ressortir un excédent toutes sections confondues de **175 K€ en 2019 RAR inclus**.

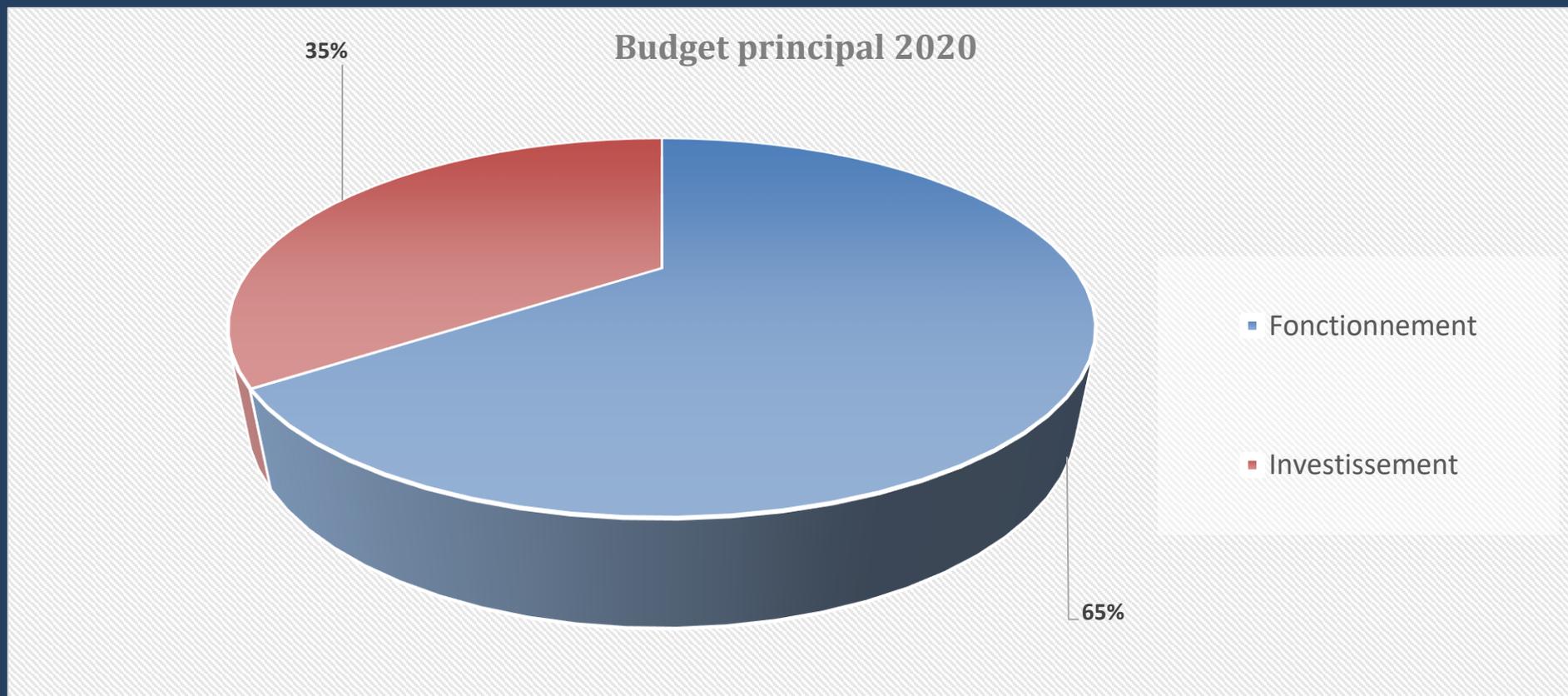
✓ Détail des principales opérations

	Réalisé 2019 (K€)
Réaménagement place poussin	390
Travaux de réhabilitation des équipements publics, accessibilité	890
Travaux de modernisation de la voirie et de l'éclairage public	204
Restauration collégiale et valorisation du patrimoine	109
Acquisitions diverses	216

# BUDGET PRIMITIF 2020

### Vision globale du budget

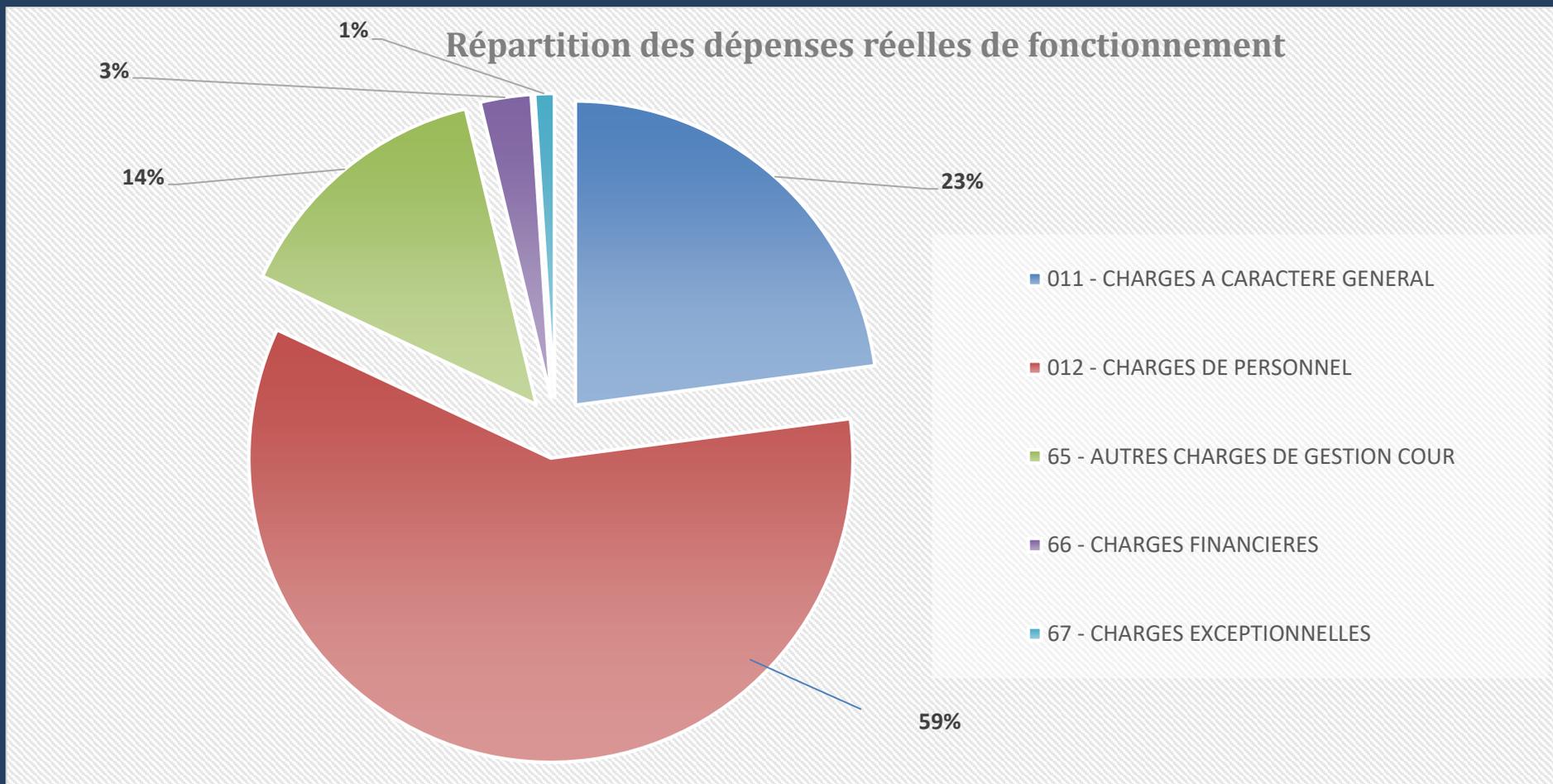
Type	Fonctionnement		Investissement	
Section	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Montant	9 615 655	9 615 655	5 136 701	5 136 701



## Section de fonctionnement

## Dépenses

Chapitre	CA 2018	CA 2019	BP 2020	Evolution % BP 2020/ CA 2019 (Hors virement section d'investissement)
Charges à caractère général	2 053 065	1 958 833	1 938 819	- 1,00
Charge de personnel et frais assimilés	4 837 583	4 872 578	4 989 451	+ 2,40
Atténuation des produits	2 407	3 407	1 000	-
Autres charges de gestion courante	1 308 581	1 311 011	1 209 311	- 7,80
Charges financières	266 757	249 540	230 260	- 7,70
Charges exceptionnelles	321 332	67 960	88 515,00	+ 30,20
<b>TOTAL DEPENSES RELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 789 725</b>	<b>8 463 329</b>	<b>8 457 356</b>	<b>- 0,10</b>
Dépenses imprévues	-	-	40 000	-
Virement section investissement			858 298	-
Dépenses d'ordre	<b>228 738</b>	<b>216 783</b>	260 000	<b>+ 19,90</b>
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>9 018 463</b>	<b>8 680 112</b>	<b>9 615 655</b>	<b>+ 0,90</b>



*Les dépenses d'ordre intègrent un prélèvement sur la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement (autofinancement) de 858 298€*

**TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2020**



1- Les charges à caractère généralPrésentation chiffrée

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Charges à caractère général	Fluides	Eau et assainissement	95 656,03	76 212,53	71 500
		Energie-électricité	473 341,50	529 198,64	537 485
		Carburants	41 011,51	38 430,39	38 400
	<b>Sous total</b>		<b>610 009,04</b>	<b>643 841,56</b>	<b>647 385</b>
	Alimentation	Alimentation	237 885,36	232 943,75	185 000
	<b>Sous total</b>		<b>237 885,36</b>	<b>232 943,75</b>	<b>185 000</b>
	Fournitures	Produits de traitement	2 682,09	2 569,14	2 350
		Autres fournitures non stockées	33 791,94	34 959,72	64 515
		Fournitures d'entretien	23 777,04	24 613,46	24 400
		Fournitures de petit équipement	133 526,76	117 040,86	127 669
		Fournitures de voirie	2 638,91	3 284,81	3 397
		Fournitures administratives	11 506,79	12 357,95	11 696
		Livres, disques, cassettes	2 126,02	1 624,42	5 703
		Fournitures scolaires	45 284,82	41 027,54	37 700
		Autres matières et fournitures		7,06	-
		Vêtements de travail	12 608,43	10 861,02	12 500
<b>Sous total</b>		<b>267 942,80</b>	<b>247 745,98</b>	<b>290 930</b>	

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Charges à caractère général	Locations	Crédit-bail mobilier	46 790,14	-	-
		Locations immobilières	2 822,21	2 382,10	8 630
		Locations mobilières	64 148,09	108 463,58	116 746
		Charges locatives et de copropriété	-	-	-
	<b>Sous total</b>		<b>113 760,44</b>	<b>110 845,68</b>	<b>125 376</b>
	Maintenance	Contrat de prestation de service	6 345,68	5 260	18 680
		Entretien de terrains	26 712,24	26 770,63	57 581
		Entretien de bâtiments	16 823,30	26 770,63	13 760
		Entretien de voies et réseaux	60 550,28	110 395,21	97 500
		Entretien de bois et forêts	45 348	30 686,79	42 400
		Entretien matériel roulant	16 376,37	16 610,36	13 400
		Entretien autres biens	24 285,07	15 307,35	19 280
		Maintenance	68 877,43	76 178,96	81 812
	<b>Sous total</b>		<b>265 318,37</b>	<b>313 004,98</b>	<b>344 413</b>

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Charges à caractère général	articles 61	Primes d'assurances	54 678,36	56 811,48	49 564
		Etudes	1 020	1 410,80	3 700
		Documentation	7 811,23	9 174	7 940
		Versement organismes de formation	19 047,94	27 511,87	19 674
		Autres frais divers	13 197,60	16 078,11	11 841
	<b>Sous total</b>		<b>95 755,13</b>	<b>110 986,93</b>	<b>92 719</b>

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Charges à caractère général	articles 62	Indemnités au comptable et régisseurs	2 105,49	2 367,57	1 600
		Honoraires	57 809,12	40 619,85	53 996
		Frais d'acte et de contentieux	-	-	-
		Autres prestations diverses	35 668,81	5 739,86	7 740
		Annonces et insertions	7 549,20	7 365,60	1 040
		Fêtes et cérémonies	196 627,90	89 347,56	44 946
		Catalogues et imprimés	14 210,09	28 969,07	22 704
		Expositions	7 534,26	3 865	1 200
		Autres divers	5 439,04	2 784,10	2 000
		Transports collectifs	26 496,44	26 972,88	27 042
		Voyages et déplacements	4 067,50	3 644,7	3 500
		Frais d'affranchissement	19 795,59	18 396,61	19 000
		Frais de télécommunication	21 386,25	26 715,38	23 240
		Cotisations	6 401,31	4 604,20	6 790
		Autres services extérieurs et services bancaires	7 099,05	4 696,35	7 400
<b>Sous total</b>			<b>412 190,05</b>	<b>267 075,53</b>	<b>222 198</b>

Charges à caractère général	Articles	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020	
	Taxes		Taxes foncières	28 449	28 629	28 928
			Autres impôts locaux	867	-	-
			Taxes sur les véhicules	-	186,28	-
			Autres taxes	20 887,44	3 573,48	2 850
		<b>Sous total</b>	<b>50 203,44</b>	<b>32 388,76</b>	<b>31 778</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>2 053 064,63</b>	<b>1 958 833,17</b>	<b>1 938 819</b>		

- Explicatif

L'année 2020 devrait voir ses charges à caractère général légèrement baisser de 1,00%, grâce à une bonne maîtrise des frais courants et compressibles (télécommunication, catalogues et imprimés, assurance...) et surtout en raison de l'épidémie de la COVID 19. En effet, sur ce dernier point, la fermeture totale ou partielle de certains services et l'absence d'organisation de manifestations entraînent une baisse des montants de charges liées à ces activités. De nombreuses actions municipales voient ou verront néanmoins le jour, notamment :

 Une ville vivant au rythme de ses nombreuses animations

- L'exposition de peinture « du trait à la couleur, nuances et impressions » labelisée par le festival Normandie impressionniste au musée Nicolas Poussin,
- L'exposition Monuments historiques par les artistes Audic - Rizk au château gaillard,
- La troisième édition de la « Frappadingue » ;
- Un tournoi de combat médiéval associé de nombreuses animations
- La réalisation d'une manifestation festive de rentrée placée sous le synonyme des retrouvailles après cette période de confinement.

 Une ville qui favorise l'engagement citoyen

- La poursuite de la lutte contre le gaspillage alimentaire et des actions pédagogiques en faveur des scolaires autour des ruchers,
- La création du conseil environnemental,

-  Les nombreuses actions famille, jeunesse et santé portées par le centre social,
-  Les permanences assurées dans le cadre de l'espace France service

## 2- Les charges de personnel et frais assimilés

### Présentation chiffrée

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020	
Charges de personnel	Personnel mutualisé SNA		112 130,06	97 511,56	98 000	
	Autre personnel extérieur	Autre personnel extérieur	945,77	945,99	1 000	
	Traitements bruts fonctionnaire	Rémunération principale	2 336 957,93	2 274 241,61	2 343 754	
	Traitement brut non titulaire	Rémunération principale	582 621,85	651 012,21	571 841	
	Traitement brut	IR/NBI/SFT	60 750,15	57 984,81	60 378	
	Rémunération apprentis	rémunération	13 432,93	11 461,61	9 159	
	Emploi aidés	Rémunération	9 773,98	56 379,36	75 277	
	Indemnités	Indemnités	271 554,37	277 057,22	334 157	
	Charges patronales			1 324 493,96	1 331 177,48	1 344 155
	Autres cotisations – médecine du travail			6,33	-	5 300
	FIPHFP			0	-	-
	Assurance statutaire			124 915,82	114 806,40	146 430
	<b>Total</b>			<b>4 837 583,15</b>	<b>4 872 578,25</b>	<b>4 989 451,00</b>

**Explicatif**

Le Budget prévisionnel 2020 prévoit une hausse des **dépenses de l'ordre de 2,4%** en rapport avec 2019. Les raisons principales sont les suivantes :

- les effets issus des réformes gouvernementales, liés au glissement vieillesse technicité et l'augmentation des cotisations patronales, pour environ 80K€.
- le renforcement en moyens humains des directions de la Communication et des Ressources Humaines pour environ 20K€,
- la mise en place du RIFSEEP pour environ 40K€ et l'attribution de la prime COVID valorisant les personnels mobilisés pendant la crise sanitaire pour un montant global estimé à environ 10K€,
- l'augmentation de la prime d'assurance des risques statutaires pour un montant de 32K€

Pour tenir le budget fixé, le remplacement d'agents en congés pour maladie sera étudié au cas par cas et limité aux stricts besoins des services et au respect de nos obligations règlementaires. En outre, il n'est pas prévu de réduction générale importante des effectifs mais un réexamen au cas par cas des embauches qui feraient suite à tous types de départs (départ à la retraite, mutation interne et externe...).

**3- Les Autres Charges de Gestion Courante****Présentation chiffrée**

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Autres charges de gestion courante	Redevances pour concessions	Redevances pour concessions	-	2 279,90	1 200
	<b>Sous total</b>		<b>-</b>	<b>2 279,90</b>	<b>1 200</b>
	Elus	Indemnités	124 275	124 876,20	124 900
		Cotisation retraite	6 521,52	6 609,50	7 000
		Cotisation SS	6 638,08	6 924,60	7 000
		Frais de Mission	569,63	1 498,69	1 500
	Formation	-	-	4 500	
<b>Sous total</b>		<b>138 004,23</b>	<b>139 908,99</b>	<b>144 900</b>	

	<b>Pertes s/ créances irrécouvrables</b>	Créances admises en non-valeur	12 226,07	15 542,45	16 933
		Pertes s/ créances irrécouvrables	1 618,75	1 063,23	2 000
	<b>Sous total</b>		<b>13 844,82</b>	<b>16 605,68</b>	<b>18 933</b>

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Autres charges de gestion courante	Contributions	SDIS	181 840	175 890	177 624
		Autres contributions	412 160,62	269 699,23	281 788
		Organismes de regroupement	14 864	93,07	-
		Autres contributions obligatoires	134 569,07	116 934,88	106 736
		Région	-	152	-
	<b>Sous total</b>		<b>743 433,69</b>	<b>562 769,18</b>	<b>566 148</b>
	Subventions organismes publics	Subventions fonctionnement	-	16 392,76	17 807
		CCAS	150 000	218 000	204 253
		SVVS		91 336,74	49 200
	<b>Sous total</b>		<b>150 000</b>	<b>325 729,50</b>	<b>271 260</b>
	Subventions associations	Subventions associations	263 298,36	263 717,26	206 870
	<b>Sous total</b>		<b>263 298,36</b>	<b>263 717,26</b>	<b>206 870</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>1 308 581,80</b>	<b>1 311 010, 51</b>	<b>1 209 311</b>

**Explicatif**

La baisse de 7,80% s'explique principalement par la baisse des attributions aux associations, qui au regard de la situation épidémique, ont décidé de revoir leur demande initiale de subvention communale. En outre, la subvention pour travaux au syndicat de voirie vexin seine (SVVS) sera inférieure à 2019 au titre des investissements retenus. La légère baisse de subvention de fonctionnement au CCAS s'explique par l'arrêt d'un premier emprunt grevant la résidence autonomie, permettant de fait une participation du budget ville moindre.

**4- Les charges financières, exceptionnelles et dépenses imprévues****Présentation chiffrée**

Chapitre	Nature	Sous nature	CA	CA	BP
			2018	2019	2020
Charges financières	Remboursement intérêts dette	Intérêts annuels	281 481,29	262 454,97	234 860
		ICNE et autres	-14 724,56	- 13 541,98	- 10 000
				626,85	5 400
	<b>TOTAL</b>	<b>266 756,73</b>	<b>249 539,84</b>	<b>230 260</b>	
Charges exceptionnelles	Titres annulés sur exercices antérieurs		4 185,66	16 280,41	2 600
	Autres charges exceptionnelles		317 146,95	51 680	85 915
	<b>TOTAL</b>		<b>321 332,61</b>	<b>67 960, 41</b>	<b>88 515</b>
	Dépenses imprévues		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000</b>

**Explicatif**

Le premier chapitre nécessite l'inscription de dépenses liées à notre profil annuel de dette. Il est toutefois utile de préciser que notre profil de dette évolue vers davantage de remboursement de capital et une annuité de dette en baisse constante sur les prochains exercices (hors signature de nouvel emprunt).

Le chapitre charges « exceptionnelles » met en exergue :

- Le paiement de la seconde échéance de paiement de la pénalité de 52K€ au titre du FIPHFP pour la période 2011-2014,
- L'inscription d'une provision de 30K€ pour réparation des désagrément causés aux commerçants lors des travaux de la phase 1 de la place poussin.

Il est également prévu l'inscription d'une somme de 40K€ en dépenses imprévues.

-

- ~~~~~

## Section de fonctionnement

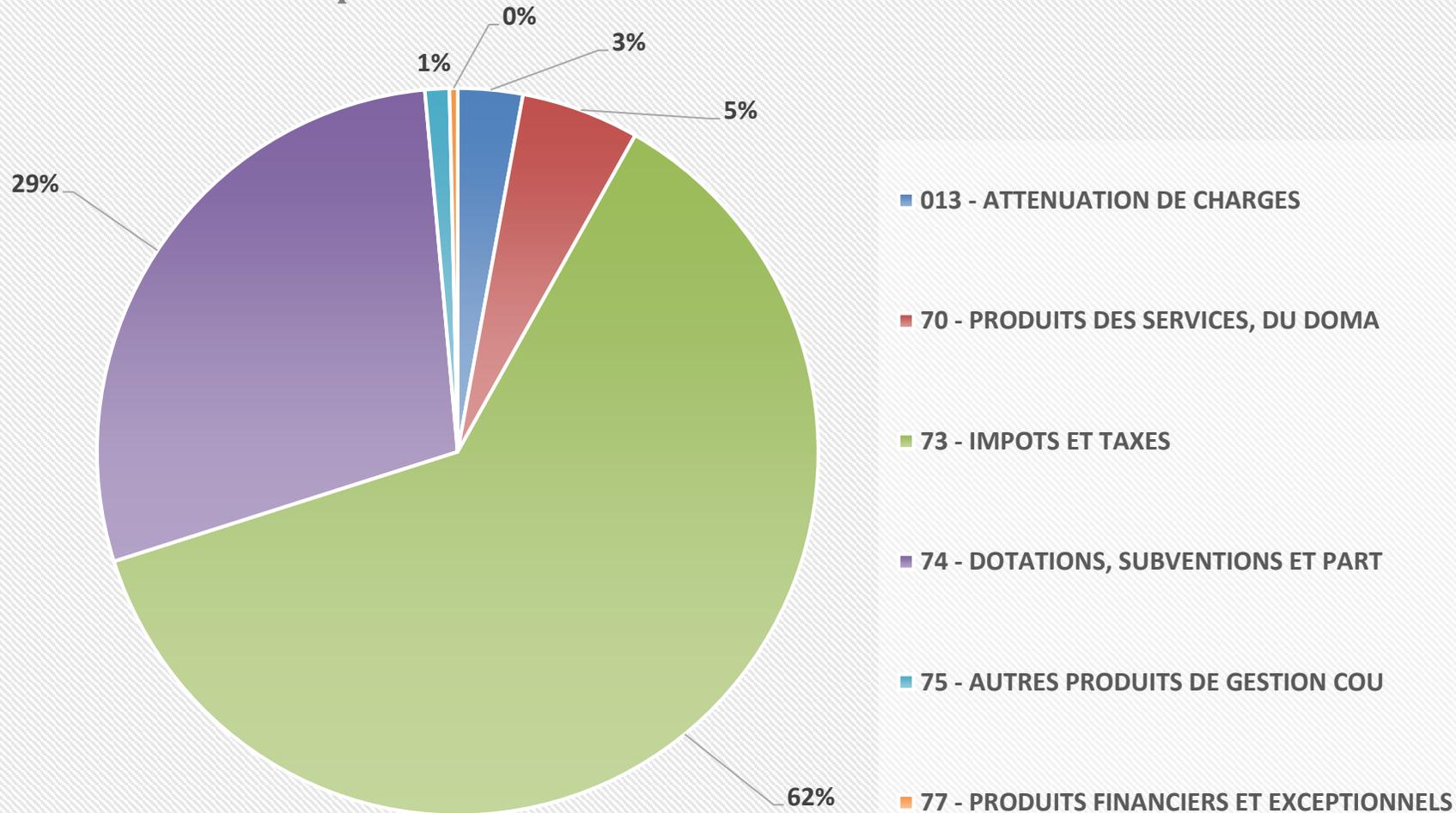
## Recettes

CHAPITRES	CA 2018	CA 2019	BP 2020	Evolution % BP 2020/CA 2019
Atténuations de charge	316 583	262 828	110 788	- 57,84
Produits du service et du domaine	832 313	501 119	400 225	- 20,13
Impôts et taxes	5 642 865	5 670 746	5 705 893	+ 0,62
Dotations et participations	2 574 666	2 653 664	2 668 106	+ 0,54
Autres produits de gestion courante	123 185	102 913	70 153	- 31,8
Produits exceptionnels et financiers (dont cessions)	82 205	34 952	15 007	- 57,06
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>9 571 817</b>	<b>9 226 223</b>	<b>8 970 173</b>	- 2,77
<b>TOTAL RECETTES d'ORDRE</b>	<b>424 720</b>	<b>424 720</b>	<b>470 000</b>	+ 10,66
<b>RESULTAT REPORTE</b>	<b>1 388 220</b>	<b>359 190</b>	<b>175 481</b>	- 51,14
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>11 384 757</b>	<b>10 010 133</b>	<b>9 615 655</b>	- 3,94

TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT 2020



### Répartition des recettes réelles de fonctionnement



1- Atténuations de chargesPrésentation chiffrée

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Atténuations de charges	Remboursement sur charges de personnel	Remboursements statutaires et SS	316 583,07	262 827,93	110 788,28
	<b>TOTAL</b>		<b>316 583,07</b>	<b>262 827,93</b>	<b>110 788,28</b>

Explicatif

Il s'agit de l'estimation des remboursements de l'assurance statutaire et de la sécurité sociale au vu des arrêts éligibles.

2020 est une année de baisse drastique des arrêts en longue maladie/maladie longue durée, d'où la baisse importante des recettes liées au contrat d'assurance statutaire.

2- Produits du service et du domaine

Présentation chiffrée

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Produits du service et du domaine	Autres taxes et redevance eau	Part communale eau/assainissement	137 064,84	-	-
	<b>Sous total</b>		<b>137 064,84</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	Concessions cimetières	Concessions cimetières	7 288,00	8 474,54	8 000
	<b>Sous total</b>		<b>7 288</b>	<b>8 474,54</b>	<b>8 000</b>
	Droits de stationnement	voie publique	72 224,42	88 251,54	39 362
		domaine public, fluvial	2 980	-	-
	<b>Sous total</b>		<b>75 204,42</b>	<b>88 251,54</b>	<b>39 362</b>
	Redevances	Occupations domaine public et autres	17 623	51 163,83	40 493
		services à caractère culturel	28 821,70	7 118	-
		services à caractère sportif	45 086,55	31 778,65	20 000
		services de loisirs			
		services à caractère social	64 212,92	41 772,20	37 050
		services à caractère périscolaire	223 238	214 059,73	179 620
	<b>Sous total</b>		<b>378 982,17</b>	<b>345 892,41</b>	<b>277 163</b>

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP2020
Produits du service et du domaine	Autres	Prestations services	38 627,21	18 197,59	16 000
		Remboursement budget annexe et étab publics	17 795,30	-	-
		Remboursements frais par autres redevables	178 712,30	40 302,77	57 000
		Remboursements frais GPF de rattachement	-	-	-
		Autres produits	-	-	2 700
	<b>Sous total</b>		<b>235 134,81</b>	<b>58 500,36</b>	<b>75 700</b>
<b>TOTAL</b>		<b>832 312,82</b>	<b>501 119</b>	<b>400 225</b>	

Les prévisions de recettes sont fortement à la baisse, liées en grande partie :

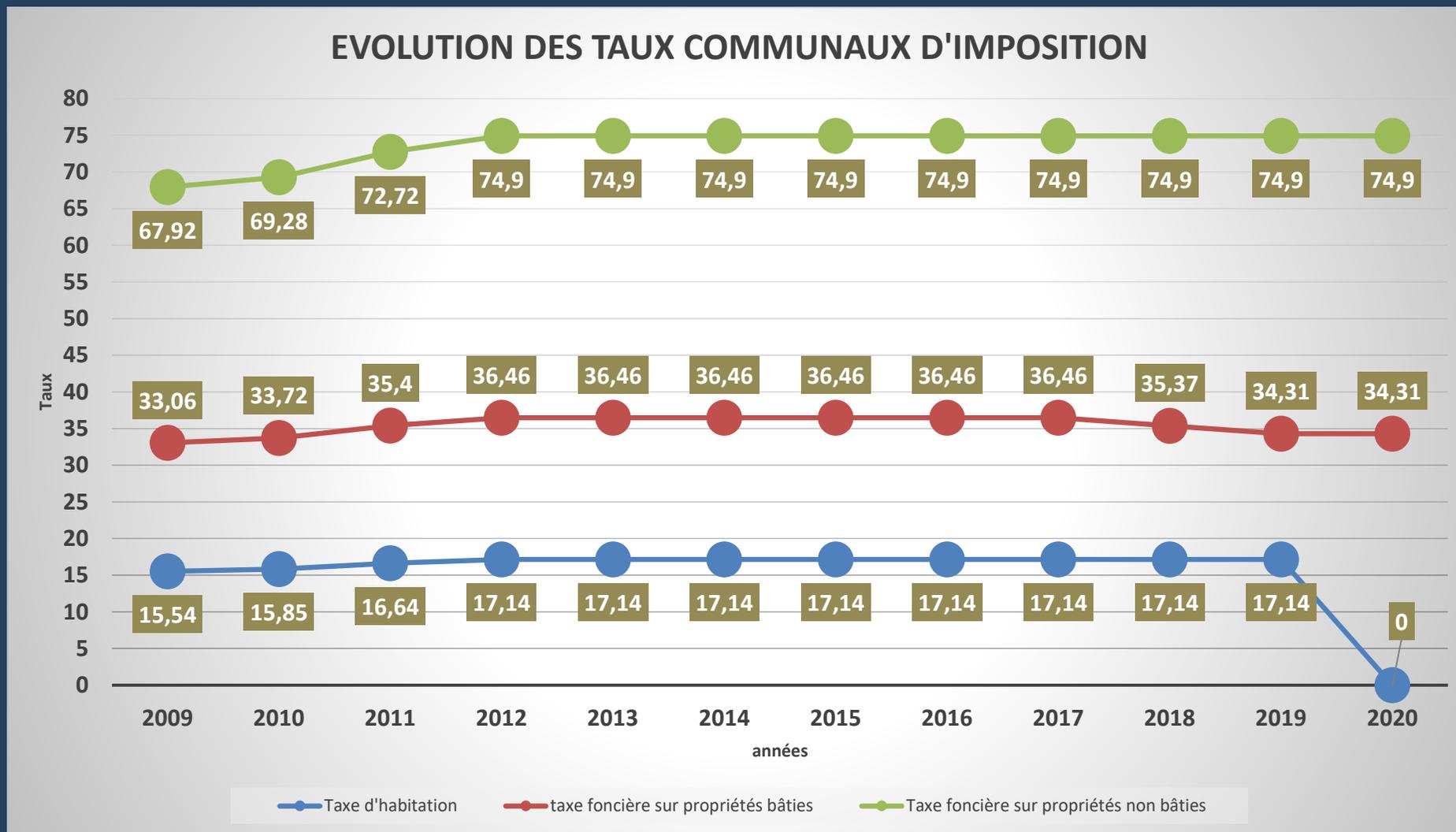
- A l'épisode épidémique :
  - Perte subie de recettes liées à la restauration municipales : 41K€
  - Perte subie de Recettes liées à la salle de fitness : 12K€
  - Perte subie de refacturation à SNA dans le cadre de l'entretien des structures communautaires : 14K€
  - Perte choisie de recettes liées aux Droits de terrasse : 5K€,
  - Perte choisie de recettes dans le domaine de la Culture et musée : 7K€

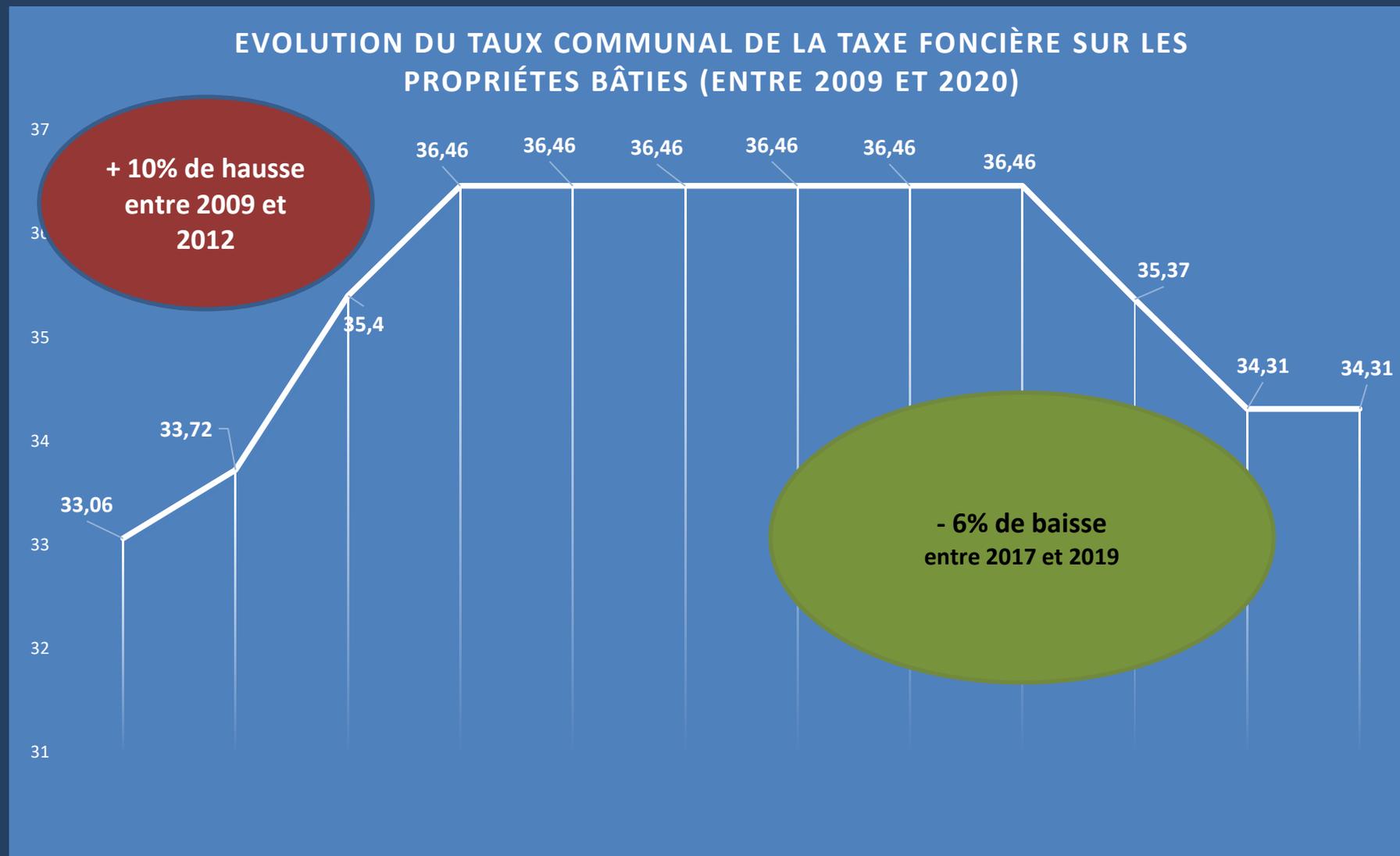
3- Impôts et taxesPrésentation chiffrée

Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Taxes	fonciers et habitation	4 144 533,21	4 148 861	4 202 138,40
	pylônes électriques	23 680	24 280	25 430
	électricité	66 162,24	55 750, 19	66 160
	taxe additionnelle sur droits de mutation	165 714,22	209 267, 99	180 000
<b>Sous total</b>		<b>4 400 089,67</b>	<b>4 438 159,18</b>	<b>4 473 728,40</b>
Compensations	Attribution SNA	1 073 923	1 073 923	1 073 000
	FNGIR et produits de jeu	42 399	39 323,82	39 165
	Fonds de péréquation intercommunale	126 454	119 340	120 000
<b>Sous total</b>		<b>1 242 776</b>	<b>1 232 586,82</b>	<b>1 232 165</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 642 865,67</b>	<b>5 670 746</b>	<b>5 705 893,4</b>

Explicatif

- La stabilisation des ressources fiscales, malgré une potentielle baisse des droits de mutation, est liée à une bonne dynamique des bases fiscales des taxes locales.



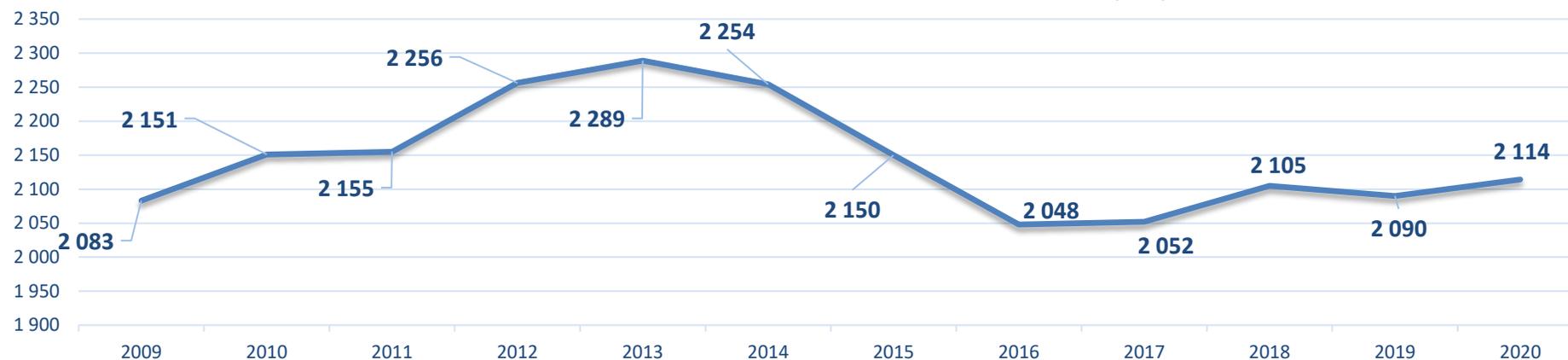


5- Dotations et participationsPrésentation chiffrée

Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Dotation globale de fonctionnement	Dotation Forfaitaire	1 183 210	1 117 612	1 166 654
	Dotation de solidarité rurale	681 717	695 843	738 324
	DGF des permanents syndicaux			
	Dotation nationale de péréquation	240 958	216 862	209 500
<b>Sous total</b>		<b>2 105 885</b>	<b>2 090 317</b>	<b>2 114 478</b>
Fonds de compensation taxe sur la valeur ajoutée	Recettes FCTVA	12 091	8 445	1 515
<b>Sous total</b>		<b>12 091</b>	<b>8 445</b>	<b>1 515</b>
Dotations	Etat	8 683,41	-	-
	Département		3 500	-
	Région	-	-	
	Autres groupements de collectivités	63 083,03	62 801,53	49 735
	Autres organismes	172 278,35	235 708,52	216 127
	Autres	4 800,76	21 952,26	52 428
	Dotation pour titres sécurisés	8 580	12 130	12 000
	Dotation de recensement	-	-	-
<b>Sous total</b>		<b>257 425,55</b>	<b>336 092,31</b>	<b>330 290</b>

Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020
<b>Compensations</b>	au titre taxe professionnelle	59 555	71 267	60 000
	au titre exonération taxe foncière	18 227	18 169	18 175
	au titre exonération taxe d'habitation	121 482	129 374	137 648
	Autres attributions	-	-	6 000
<b>Sous total</b>		<b>199 264</b>	<b>218 810</b>	<b>221 823</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 574 665,55</b>	<b>2 653 664,31</b>	<b>2 668 106</b>

### EVOLUTION Dotation Globale de Fonctionnement (K€)



#### Explicatif

On note une stabilisation globale de ce chapitre de recettes liée, notamment à la légère hausse de la DGF dans la LFI 2020.

**6- Autres produits de gestion courante****Présentation chiffrée**

Chapitre	Nature	Sous nature	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Autres produits de gestion courante	Revenus des immeubles		62 934,03	73 309,64	57 100
	Produits divers		60 250,67	29 603,81	13 053,15
	<b>TOTAL</b>		<b>123 184,70</b>	<b>102 913,45</b>	<b>70 153,15</b>

Le BP 2020 fait apparaître une baisse de 31,8% liée notamment à des mesures prises en faveur de Noé cinéma, à l'absence de facturation des salles municipale et à des pertes de loyers en année pleine suite aux départs de locataires.

**7- Produits financiers et exceptionnels****Présentation chiffrée**

Chapitre	CA 2018	CA 2019	BP 2020
<b>Produits financiers et exceptionnels</b>	82 204,64	34 952	15 007

La baisse des recettes issues des produits exceptionnels est liée à des produits de cessions de 2019 intégrés en section de fonctionnement.

### Conclusion

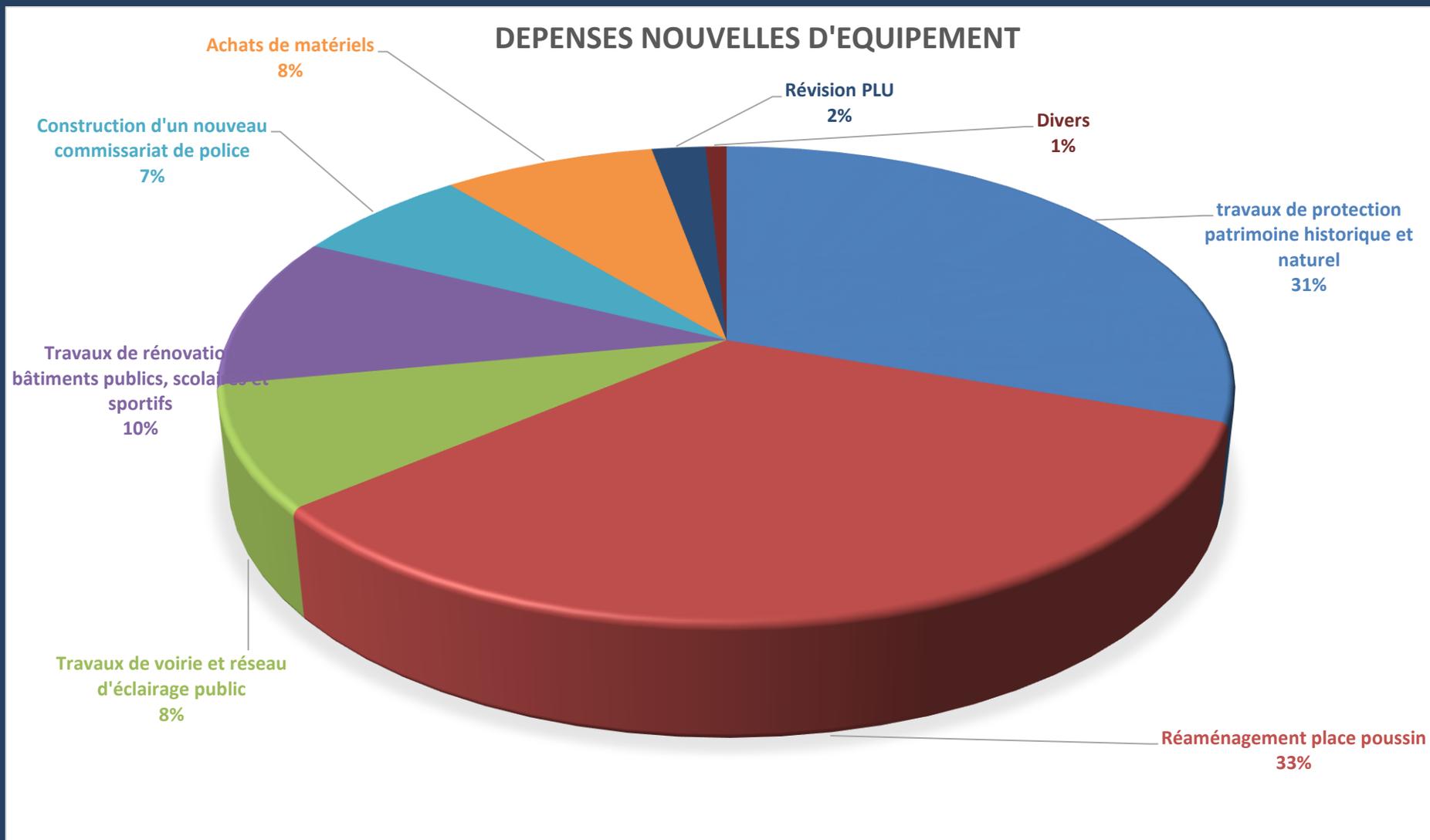
	BP 2020
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>9 615 655</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>9 615 655</b>

La section de fonctionnement du budget principal est équilibrée et intègre un virement à la section d'investissement prévisionnel de 858 298 €.

## Section d'investissement

## Dépenses

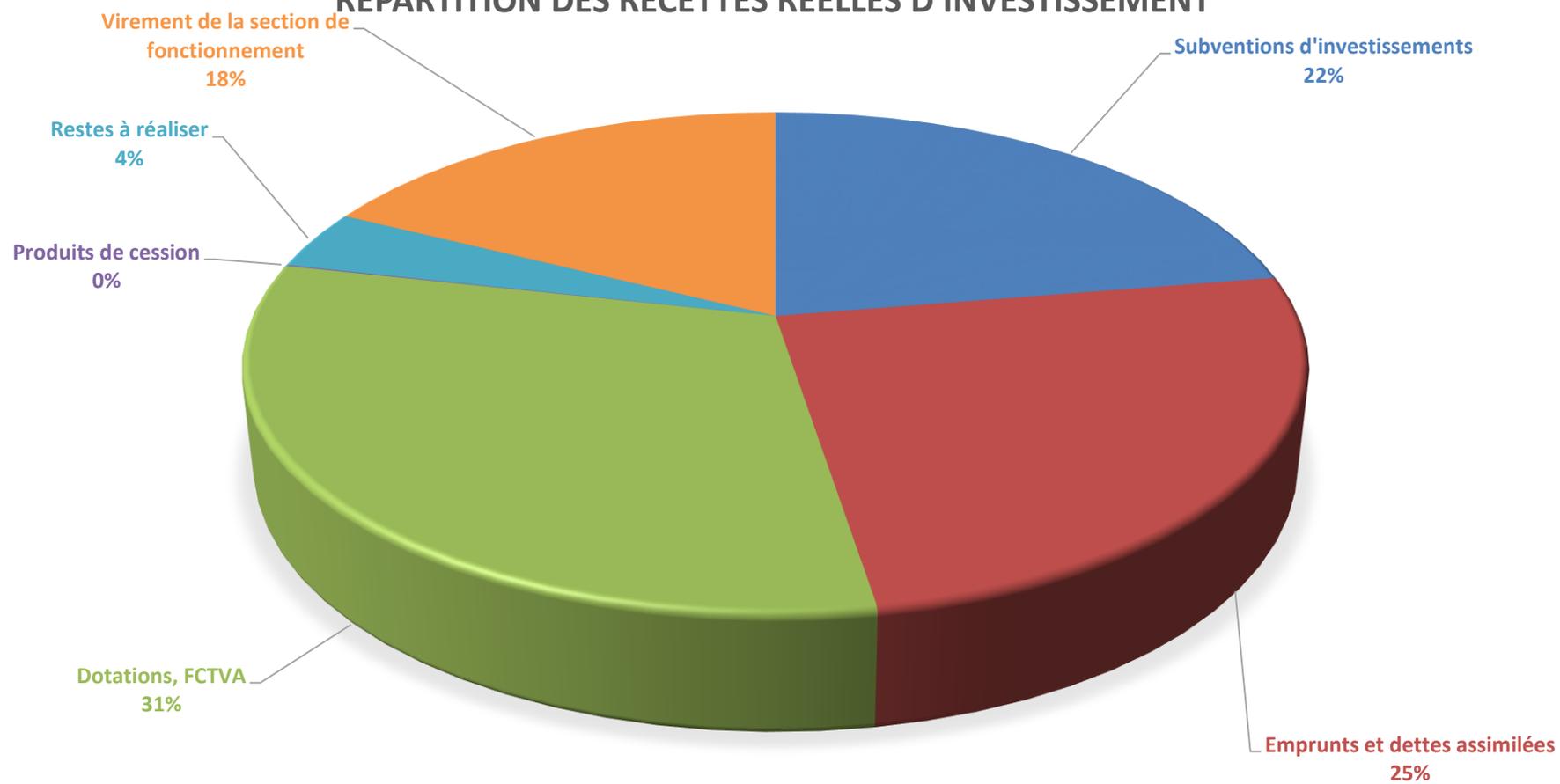
NATURE DEPENSES	MONTANT
<b>Solde d'exécution N-1</b>	<b>1 195 907,23</b>
<b>Dépenses nouvelles d'équipement</b>	<b>2 436 982</b>
<i>Travaux de protection patrimoine historique et naturel</i>	742 296
Révision PLU	50 000
<i>Réaménagement urbain et paysager Place poussin</i>	812 795
<i>Travaux de voirie et réseau d'éclairage public</i>	200 098
<i>Travaux de rénovation bâtiments publics, scolaires et sportifs</i>	251 060
<i>Construction d'un nouveau poste de police</i>	164 000
<i>Achat de matériels</i>	197 250
Divers	19 483
<b>Restes à réaliser 2019</b>	<b>147 382</b>
<b>Emprunts et dettes assimilées/autres</b>	<b>886 429,77</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>4 666 701</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	<b>470 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 136 701</b>



## Recettes

NATURE RECETTES	MONTANT
<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 091 732</b>
<i>Dont restauration collégiale</i>	<i>399 547</i>
<i>Dont réaménagement place poussin</i>	<i>532 354</i>
Dont construction poste de police	54 667
Dont travaux de voirie de sécurisation	43 714
<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1 222 000</b>
<b>Dotations, fonds</b>	<b>1 512 670,23</b>
<i>Dont affectation résultats N-1</i>	<i>1 154 539, 23</i>
<i>Dont Taxe d'Aménagement</i>	<i>30 000</i>
<i>Dont FCTVA</i>	<i>328 131</i>
<b>Produits de cessions</b>	<b>3 250</b>
<b>Restes A Réaliser</b>	<b>188 750</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>4 018 402,23</b>
<b>VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>858 298,77</b>
<b>RECETTES D'ORDRE</b>	<b>260 000</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>5 136 701</b>

### REPARTITION DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT



## LES PROGRAMMES

### La préservation du patrimoine historique et naturel

#### 1- Le plan pluriannuel de restauration de la collégiale « Notre-Dame » et la réalisation de la tranche ferme

S'agissant du PPI de restauration de l'édifice, il a été validé en 2015 la réalisation d'un diagnostic de travaux sur la collégiale Notre-Dame qui subit l'outrage des années et se dégrade fortement. Il est utile de préciser que pendant de nombreuses années, les lieux cultuels et notamment la Collégiale Notre Dame n'ont fait l'objet d'aucun entretien, d'où la situation actuelle. Le plan pluriannuel de réhabilitation est estimé actuellement à **environ 2 400 K€ HT financés à hauteur de près de 60% par la DRAC et le CD 27**. L'année 2019 a vu le démarrage de la tranche ferme pour un montant de 81K€. **Les travaux de la tranche ferme devraient se terminer fin 2020 pour un montant de 598K€ HT en dépenses et 399K€ de recettes.**

	TOTAL	Réalisé 2018	Réalisé 2019	CP 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023
Dépenses							
travaux	<b>1 998 376</b>		63 142	534 970	716 351	530 514	153 399
honoraires architecte et cotraitants	<b>177 298</b>	113 989		18 948	22 694	16 807	4 860
Honoraires AMO	<b>39 572</b>	3 200	2 447	9 420	12 536	9 284	2 684
Contrôle technique	<b>8 653</b>		2 825	2 968	1 320	1 100	440
Coordination sécurité	<b>9 645</b>			3 126	3 365	2 243	912
Provision imprévus	<b>105 617</b>	6 630		28 973	35 818	26 526	7 670
TOTAL HT	<b>2 339 160</b>	123 819	68 414	598 405	792 084	586 473	169 965
TOTAL TTC	<b>2 799 078</b>	147 943	81 607	716 202	947 993	701 911	203 421
Recettes							
Drac	<b>934 774</b>		51 571	263 794	316 834	234 589	67 986
Département	<b>453 571</b>			135 753	162 590	120 411	34 817
TOTAL	<b>1 388 345</b>	0	51 571	399 547	479 424	355 000	102 803
Couts résiduels	<b>1 410 733</b>	147 943	30 036	316 654	468 570	346 911	100 618

### **2- La sécurisation des falaises**

Le second semestre de l'année 2020 verra le lancement du marché public de sécurisation des falaises derrière l'ancienne laiterie consistant en la pose de filets sur la paroi rocheuse et des protection antichute de pierres. Ce dossier fait l'objet d'un traitement minutieux au vu de son caractère sensible et coûteux :

- Sensible au regard de la proximité de certaines habitations et du classement en monument historique de la falaise,
- Coûteux au vu des travaux d'importance à réaliser.

La ville est d'ailleurs assistée par le cabinet IMSRN pour l'accompagner dans ces démarches.

Une entreprise sera mandatée cette année pour dévégétaliser la zone et retirer les éboulis. **Un budget de 15K€ sera mobilisé.**

Les travaux de sécurisation seront réalisés en 2021 après notification de la subvention liée au fonds Barnier.

### **Les projets de développement urbain**

#### **1- La révision du Plan local d'urbanisme**

- Les raisons de la révision et les objectifs poursuivis

La Commune dispose aujourd'hui d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 05/10/2007.

Le PLU est le document stratégique qui traduit l'expression du projet urbain. Ce document n'étant pas par nature figé, il a fait l'objet de deux modifications le 24/02/2010 et le 13/04/2012 ; et d'une mise à jour le 27/06/2017.

Le PLU en vigueur ne tient pas compte des évolutions issues des lois récentes. Par ailleurs, ce dernier reste un outil complexe et difficile à appréhender : il est peu lisible, fait mention de beaucoup d'exceptions et reste parfois incompréhensible pour les administrés ou pour les professionnels.

Il reste également perçu comme étant trop rigide par rapport au cadre existant et ne répond plus aux besoins des habitants.

De plus, il est nécessaire d'envisager une redéfinition de l'affectation des sols et une réorganisation de l'espace communal notamment au vu des projets en cours menés par la Municipalité.

Au vu de ses éléments, il a été décidé par délibérations en date des 26 juin 2018 et 12 mars 2019 de réviser le Plan Local d'Urbanisme de la Commune. Cette révision doit répondre aux objectifs suivants :

- Prendre en compte des évolutions législatives (Grenelle 2, loi ALUR, loi LAAF, loi Macron...),
- Élaborer un projet de territoire communal équilibré et adapté,
- Permettre la requalification de certains secteurs en pensant à un réaménagement d'ensemble (quartier du Levant, friches industrielles),
- Permettre le développement des activités touristiques et de services et maintenir des activités économiques et commerciales existantes,
- Repenser la consommation foncière de façon à préserver l'activité agricole et les espaces naturels,
- Assurer la préservation de l'environnement au travers de la définition d'une trame verte et bleue,
- Prendre en compte le développement des technologies numériques,
- Faciliter les déplacements, notamment en organisant les liaisons douces (piétonnes, cyclables...).

L'année 2020 sera consacrée à la l'élaboration du PADD, sa traduction réglementaire et le lancement d'Opérations d'Aménagement Programmées (OAP). **Un montant de 50 K€ est donc inscrit au Budget primitif 2020.**

- La réalisation d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle comme préalable à l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) sur le levant et ses environs

La révision du Plan Local d'Urbanisme, actuellement en cours, doit à travers la réalisation d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « poussée », mettre en perspective les contours du renouveau de ce bassin de vie. Cet OAP encadrée par l'article **R.151-8** du code de l'urbanisme aura donc pour objectif de préciser les conditions d'aménagements du quartier en précisant les attentes de la collectivité sur plusieurs thématiques allant de l'insertion architecturale à la mixité fonctionnelle et sociale du site.

La municipalité a préalablement souhaité que puissent être étudiées en profondeur les possibilités de reconversion du site à l'image de ce qui a pu être réalisé pour l'étude multi sites rendue le 25 septembre 2019.

La réalisation d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle validée lors du conseil municipal du 16 juin 2020 permettra ainsi d'envisager la recomposition et la programmation sur ce secteur. Elle permettra de définir un projet d'aménagement d'ensemble adossé à un bilan prévisionnel d'opération tout en intégrant des étapes de concertation et en précisant les modalités de réalisation offertes à la collectivité. Ce schéma de recomposition du quartier du Levant sera dès lors traduit dans le Plan Local d'Urbanisme par le biais de l'OAP « poussée ».

Dans le cadre de la convention de partenariat Région Normandie/EPF Normandie 2017-2021, l'EPF Normandie cofinance et assure la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations de résorption de friches, à la demande et au bénéfice des collectivités locales et de leurs établissements publics.

C'est donc à ce titre, que la Ville des Andelys souhaite mobiliser le Fonds Friches pour réaliser cette étude.

Le périmètre de l'étude inclue les Tours du Levant, en cours de déconstruction, et ses abords : la surface commerciale Intermarché, ainsi que d'autres secteurs résidentiels tels que Le Clos du Gambon ou Les Maraîchers.

Le financement de l'étude est assuré dans le cadre de la convention de partenariat Région Normandie/EPF Normandie 2017-2021. L'enveloppe maximale allouée pour l'étude s'élève à 100 000€ TTC.

- Le financement de l'étude est réparti de la façon suivante :
- • 35 % du montant TTC à la charge de l'EPF Normandie, soit 35 000 € TTC
- • 40 % du montant TTC à la charge de la Région Normandie, soit 40 000 € TTC
- • 25 % du montant TTC à la charge de la Ville, soit TTC maximum

Cette étude se réalisera en 2020/2021 mais sera financée en totalité en 2021.

- La réalisation d'une étude flash

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune avec notamment pour objectif de **repenser la consommation foncière du territoire de façon à préserver l'activité agricole et les espaces naturels**, les services de la Commune ont récemment pu identifier un site urbain « en dent creuse » rue Lavoisier. Les parcelles concernées s'insèrent dans un périmètre résidentiel large de près d'un hectare à proximité du Gambon, dégagant une opportunité foncière qui permettrait de répondre en partie à la demande de logements de la commune, dans un secteur stratégique (renouvellement du quartier du Levant, proximité des équipements, ...).

Aussi, il a été décidé par délibération du 16 juin dernier de faire réaliser une étude dite flash dont la prise en charge est assurée à 100 % par l'EPFN. Cette étude permettra de fiabiliser ou non la réflexion communale en testant un scénario d'aménagement sur ce secteur avec l'ambition d'un projet de qualité et ainsi orienter la collectivité sur le mode opératoire adapté, le cas échéant.

### 2- L'opération de réaménagement paysager et urbain de la place Poussin

La place « Nicolas POUSSIN », située entre le Cinéma et la Collégiale Notre Dame, emblème du cœur de ville commercial ne répond plus aujourd'hui qu'à une logique de stationnement et d'accueil du marché une fois par semaine. Aussi, il est souhaité par les élus, de disposer d'un espace public aménagé pour répondre aux besoins des piétons, usagers et des commerces.

En redonnant de la luminosité à cette place, en la rendant accessible et en la dotant d'un mobilier urbain moderne et de qualité, l'objectif en 2019 était de lancer le coup d'envoi d'un renouveau urbanistique et paysager du cœur ville des Andelys tout en favorisant l'attractivité commerciale et ce en parallèle de la restauration de la collégiale Notre Dame. Sa réalisation est estimée à 2 900K€ HT et bénéficie des soutiens financiers des partenaires suivants :

- Région Normandie, Département, Seine Normandie Agglomération,
- État au titre de la DSIL.

La phase 1 du projet a été réalisée dernier trimestre 2019 et a rempli ses objectifs d'un projet ambitieux et novateur.

D'un point de vue comptable, et au regard de l'APCP, la majorité des versements liés à la phase 1 a été réglée en début d'année 2020. **Il convient donc d'inscrire 812 795€ TTC au BP 2020.**

**La phase 2, programmée de prime abord de mars à novembre 2020 est repoussée à 2021**, en effet, les délais fixés au regard de la situation épidémique ne peuvent être garantis pour une libération complète de la place fin novembre. En outre, il était impensable pour la municipalité de pouvoir engendrer la moindre gêne pour les commerçants au vu des difficultés qu'ils subissent actuellement.

### Le développement durable et l'engagement environnemental

La ville s'est fortement engagée depuis plusieurs années sur la thématique de la protection de l'environnement en refusant le projet Terralys (à ce titre, elle a d'ailleurs porté une action en justice et a obtenu gain de cause) et en émettant un avis défavorable sur l'actualisation et l'extension des périmètres d'épandage des sous-produits sur des terres agricoles du SCA TISSUE France.

Elle a poursuivi son engagement en 2018 sur la thématique du développement durable avec l'installation de ruchers et le projet de minéralisation des espaces verts.

#### 1- Le thème du développement durable

En 2020, elle souhaite poursuivre son action notamment :

- En implantant de nouveaux ruchers.
- En créant un conseil environnemental associant les forces vives du territoire (associations, citoyens, élus). Si les contours de son intervention restent à définir, il formulera des avis et émettra des propositions sur les questions liées à l'environnement et au développement durable.
- En renforçant également son maillage de voies douces sur le territoire. Pour cela, il est confié la réalisation d'une étude de faisabilité à la SPL « Normandie axe seine »

Les objectifs recherchés de cette étude sont les suivants :

- Permettre une connexion entre le Petit Andelys jusqu'au quartier- est pour les cyclistes et les piétons, en lien avec la seine à vélo et la promenade des prés.
- Etablir une liaison avec la place Nicolas Poussin et le cœur de ville,
- Identifier et valoriser le circuit avec les différents spots patrimoniaux, naturels et d'activités,
- Intégrer le projet dans les standards de développement durable.

**Le coût global de cette étude est de 39K€ TTC.**

### 2- Le développement du numérique

#### - **Le développement de l'école numérique**

La ville se mobilise depuis plusieurs années pour moderniser les outils mis à disposition de l'équipe éducative (achat de TNI).

Le COVID a démontré qu'il fallait aller encore plus loin et plus rapidement.

Au-delà de continuer à doter les établissements scolaires de tableaux numériques interactifs, la ville des Andelys proposera, aux enseignants, élèves et parents de ses écoles, une **solution d'Espace Numérique de Travail ergonomique et performante**, sécurisée, conforme aux référentiels en vigueur (notamment SDET, CNIL et RGPD) et déjà connue et plébiscitée par l'Académie et l'écosystème éducatif local. Cet outil permettra un contact permanent entre les écoles, les parents et la collectivité. La ville des Andelys contribuera ainsi à favoriser l'innovation pédagogique et la transformation des pratiques pédagogiques dans l'école au service de la réussite scolaire de tous les élèves.

La mise en place de l'école numérique sur la ville des Andelys participera également à répondre en tout ou partie aux objectifs suivants :

- Favoriser l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) et l'individualisation de la pédagogie ;
- Favoriser l'acquisition par les élèves de compétences numériques ;
- Développer les usages du numérique à l'école mais aussi autour de l'école, notamment pendant les activités périscolaires ;
- Rendre possibles l'accompagnement et le soutien des élèves en dehors du temps scolaire ;

**Un budget de près de 40K€ TTC sera donc mobilisé dès 2020 pour la réalisation de ce projet. Cette opération est financée au titre de la DETR.**

#### - **L'installation d'un panneau numérique**

Il est apparu primordial à la municipalité de renforcer son système d'informations à destination de la population. Le panneau électronique précédemment situé devant la mairie, devenu désuet a été retiré. Il est prévu en 2020 la mise en place d'un panneau numérique moderne et adapté aux besoins de la collectivité et des associations.

**Le coût de cette opération est estimé à plus de 33K€ TTC.**

### Le plan de rénovation des voiries communales 2020/2026 et d'enfouissement des réseaux

Comme annoncé dans le programme politique de la majorité municipale, un plan ambitieux de réfection des voiries communales sera lancé pour 2020-2026.

L'année 2020 voit l'inscription de **200K€ TTC de budget en investissement et près de 50K€ en participation de fonctionnement auprès du SVVS**. Le budget est concentré prioritairement sur la réalisation d'aménagements de sécurité :

- Rue Raymond Phélip devant le collège Roger Gaudeau incluant un programme d'enfouissement des réseaux,
- Suppression d'un Plateau ralentisseur + Réfection Trottoirs-Caniveaux, devant le garage Chevalereau,
- RD316 - Création Réseau Eaux Pluviales, Avenue République,
- Au hameau de Villers incluant la mise en place de coussins Lyonnais, ralentisseurs routiers en béton contrasté, sur la Rue des Mille Raies.

**Ces opérations sont susceptibles d'être financées au titre de la DETR.**

Nous rappellerons en outre que la qualité des trottoirs s'apprécie aussi à l'entretien quotidien qui peut être réalisé. Le « plan propreté » de la ville, efficient depuis 2014 sera poursuivi, **avec la création d'une brigade anti-incivilités** composée d'agents assermentés chargés de réprimer les atteintes à la propreté de la Commune sur le domaine public (mégots, déjections canines).

### Les Travaux de rénovation bâtiments publics, scolaires et sportifs

**Un budget de plus de 250 K€ TTC dont 70K€ pour financer le paiement du P3 à Dalkia** est fléché pour financer l'ensemble de ces opérations.

#### **1- Les travaux dans les bâtiments sportifs**

**Un budget d'environ 55K€ est fléché** sur ces opérations dont **L'implantation d'une nouvelle tribune de baseball**

En effet, suite à une demande d'intervention du club de base Ball le 9 mai 2018 pour réparer les gradins de leur terrain, il a été constaté sur place la dégradation importante de l'ouvrage.

Par mesure de sécurité il a été décidé de fermer les gradins et d'interdire l'accès aux publics le temps d'étudier la possibilité de réaliser des travaux de réfections.

Après avoir vu les différentes possibilités de travaux de réfections en interne ou par entreprise, il a été décidé qu'il n'était pas judicieux de réaliser des travaux de réfections sur une structure non conforme, places assises dangereuses et aucune pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Par mesure de sécurité et en accord avec le club de Baseball et le service des sports, les gradins ont été démontés.

En 2019, il a été décidé avec l'association sportive de monter un projet de tribunes pouvant accueillir en toute sécurité du public avec des places pour accès PMR. Il a été également décidé d'effectuer les travaux en deux étapes afin de lisser les dépenses sur 2 années ; en 2019, réalisation d'une dalle de béton pouvant supporter la charge d'une tribune et en 2020, installation d'une nouvelle tribune. Cette nouvelle tribune de 40 places assises dont 4 avec accès PMR pourra accueillir en toute sécurité du public pour les rencontres des matchs de base Ball. **Le budget afférent à cette opération est d'environ 21K€ subventionnable au titre de la DETR.**

### 2- L'amélioration des locaux scolaires

**Un budget de 45K€ TTC** est inscrit pour effectuer divers travaux dans les bâtiments et la réalisation de l'audit sur la Qualité de l'Air Intérieur dans les classes scolaires.

### 3- L'amélioration des autres locaux publics et associatifs

**Un budget de 80K€ est mobilisé ces opérations dont 33K€ pour poursuivre la réfection de l'espace Sainte Clothilde :**

- Mise en conformité obligatoire de l'exploitation chauffage,
- Changement de l'ensemble des robinets thermostatiques,
- Création de deux WC et mise en peinture.

### **La création du nouveau poste de police**

Le bâtiment, anciennement affecté au commissariat de police nationale ne répond plus à la réglementation du code du travail en vigueur, n'est plus adapté pour permettre un travail d'équipe de qualité et un accueil satisfaisant du public.

Celui-ci est de surcroît devenue énergivore.

La Nature du projet est de transférer les installations actuelles de la police municipale des Andelys dans un bâtiment réhabilité répondant aux nouvelles normes énergétiques, rue Sellenick aux Andelys. **Le coût du projet est estimé entre 250 et 300K€, réalisé sur deux exercices (2020-2021), financé à hauteur de 40% par la DETR et la vente des locaux actuels pour 190K€. Un budget de 164K€ est fléché en 2020.**

### L'Achats de matériels

Il est inscrit **197 250 K€ de budget** pour l'achat de matériels et mobiliers.

- Dont Mobilier scolaire, périscolaire et restauration : 38 698€,
- Dont Matériel technique, espaces verts, sport et logistique : 57 900€,
- Dont Matériel informatique et communication : 97 652€,
- Dont achat d'œuvre musée : 3000€

---

**Ces différentes opérations, seront financées par les recettes suivantes :**

- **Subventions d'investissements : 1 091 732€** au titre de la DETR, DSIL, DRAC, Département et Région Normandie
- **Dotations : 358 131€,** dont :
  - Taxe d'aménagement : 30 000€
  - FCTVA : 328 131 €
- **Affectation de résultats : 1 154 539, 23€**
- **Cession** : vente du commissariat de police à l'OGEC : **192 000€**
- **Virement de la section de fonctionnement : 858 298,77€**
- **Emprunt pour un montant de 1 222 K€ destiné à financer les projets structurants.** Il sera souscrit auprès des partenaires financiers traditionnels des collectivités territoriales en privilégiant un emprunt à taux fixe.